



Un nouvel élan pour Feucherolles - avril 2024

CHANGER DE PARADIGME, CHANGER DE GOUVERNANCE ?

C'est une question qui se pose depuis le début de la mandature, mais l'actualité récente montre qu'elle est de plus en plus urgente et à l'approche de l'échéance de 2026.

La récente « mascarade » du SDRIF-E est l'illustration d'un système municipal autocratique qu'il faut changer. Nous dénonçons un manque total de concertation car sans en référer aux Feucherollais, aux conseillers municipaux, aux conseillers communautaires, le président de la CCGM (également maire de Feucherolles) envisage d'ouvrir à l'urbanisation une zone agricole de 28 hectares au sud du village. Reproduire à l'entrée sud du village ce qui a été fait à l'entrée nord, tel est l'enjeu ! Deux courriers, datés du 6 décembre et du 13 mars, ont été envoyés par le président-maire pour essayer d'infléchir la position de la région Ile de France qui ne souhaitait pas artificialiser des terres agricoles, deux courriers personnels mais signés au nom de la CCGM et de la commune, sans aucun débat avec l'ensemble des élus ou concertation avec les habitants. Nous avons dénoncé lors de l'enquête publique ce déni de démocratie et cette vision anachronique du développement territorial. Nous avons posé une question en conseil municipal sur ce sujet, nous n'avons eu droit qu'à une réponse alambiquée et évasive.

Un autre évènement illustre une gestion municipale solitaire et opaque: Un certain nombre de parents d'élèves s'étant plaint des conditions de fonctionnement de la cantine de la Trouée, nous avons demandé les rapports des contrôles officiels qui étaient mentionnés dans certains échanges numériques. Nous n'avons eu aucune réponse. En lieu et place de dialogue et de concertation, la seule réponse, fournie en conseil municipal, c'est que la commune avait déposé une plainte en diffamation. Contre qui ? Des parents d'élèves feucherollais, le journal numérique qui a repris leurs propos ? Nous n'avons pas été informés. Encore une fois, une situation qu'on pourrait qualifier d'ubuesque si elle ne concernait pas la santé des enfants.

Autre épisode qui pourrait prêter à sourire s'il n'était révélateur d'une gouvernance repliée sur elle-même. Le budget 2024 de la communauté de communes a été recalé une première fois en décembre 2023 par manque de concertation avec les autres communes ; la nouvelle mouture, présentée en avril, qui ne présentait que des changements mineurs, a également été refusée par manque de concertation et une quasi absence de prise en compte de la transition climatique. Notre communauté de communes détient désormais un triste record : voir son budget recalé non pas une, mais deux fois de suite. Certains auraient tiré les conséquences de ce camouflet... Et maintenant ce sont la Cour Régionale des Comptes[et le préfet qui vont statuer sur le budget de la CCGM !

Pour une autre gouvernance,

Les élus du groupe "Un Nouvel Elan pour Feucherolles"

elusunouvelelanfeucherolles@laposte.net